CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E176765** **VALABLE JUSQU'AU** **08/12/2026**

ÉDITÉ LE **13/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/12/2018
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 08/05/2025
Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON CEDEX

Siret : **844 580 688 00019**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 4600851-0

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 423748000006

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 423748000006

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **DESBROSSES BASTIEN**

324 ROUTE DE GUEUGNON
71430 SAINT-VINCENT-BRAGNY

Téléphone : 03 85 70 40 25 **Fax :**
Portable : 06 71 69 81 26

Site Internet : www.desbrosses-dec.fr
E-mail : contact@desbrosses-dec.fr

Responsabilité légale :
DESBROSSES BASTIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	24/11/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	24/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	24/11/2022
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	11/05/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/05/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	24/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/11/2025 08:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.